

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SOLAR AKICITA

Code ISIN : FR0010479865

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FIA consiste à diversifier les stratégies d'investissement de manière à faire progresser la valeur liquidative par le biais d'une gestion discrétionnaire mise en œuvre sur différentes classes d'actifs.

Aucun indicateur de référence n'a été retenu pour comparer la performance du FIA compte tenu du processus de gestion.

La stratégie d'investissement du FIA repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés qui, après l'analyse de critères qualitatifs (stratégie, potentiel de croissance...) et financiers (structure du bilan, liquidité des actions...), présentent des perspectives positives. La zone géographique d'investissement du FIA est mondiale.

Le gérant du FIA s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :

- 0% à 100% de l'actif net du fonds aux marchés actions de toutes zones géographiques et de tous secteurs ;
- 0% à 50% en produits de taux de toutes zones géographiques et de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ;
- 0% à 50% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier ;
- 0% à 20% de son actif net en OPC d'OPC.

Le risque de change peut atteindre 50% de l'actif net.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le fonds ayant opté pour la capitalisation des revenus, le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont reçus chaque jour et centralisés la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (J) avant 12 heures 20. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base la valeur liquidative calculée et publiée en J+1 ouvré.

La valeur liquidative est calculée chaque lundi. La valeur liquidative n'est pas établie les jours fériés légaux en France et les jours de fermeture du marché EURONEXT. Dans ce cas, la valeur liquidative est calculée le jour ouvré d'ouverture de la bourse de Paris, qui précède. La valeur liquidative est également calculée le dernier jour ouvré de chaque mois.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

← →

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Le niveau de risque du FIA reflète principalement le risque lié à son exposition aux marchés actions. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur.

Le FIA n'est pas garanti en capital.

Les risques importants du FIA non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : sur les marchés de petites capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de liquidité : sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Le manque de liquidité peut allonger le temps nécessaire à la vente d'une position et peut impacter la valorisation avec une possible baisse de la valeur liquidative du FCP.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

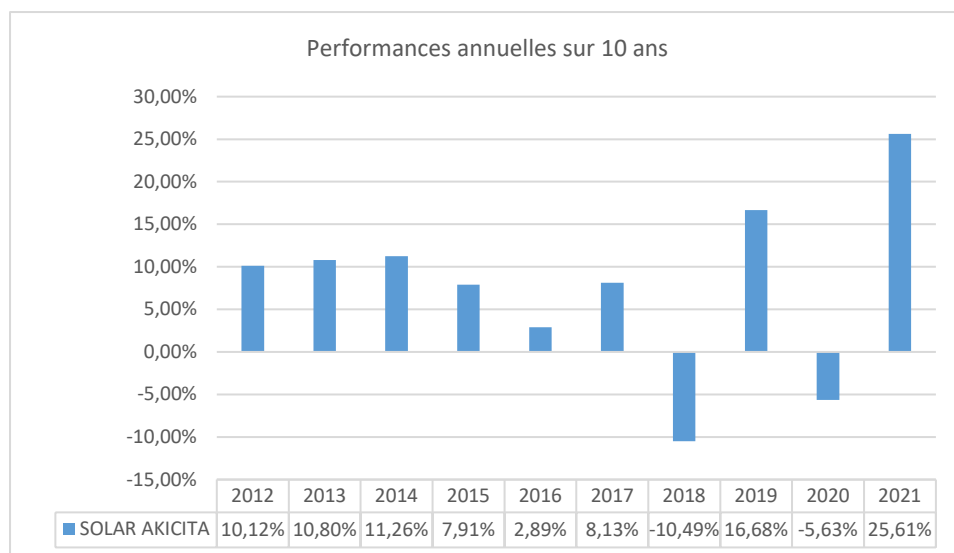
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4,75%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,00%	
Frais prélevés par l'OPC sur une année		
Frais courants	1,44%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de ce FIA, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



La part FR0010479865 a été créée le 02/07/2007.

Depuis le 22/01/2020, le FIA a connu les changements importants suivants : société de gestion et stratégie appliquée.

La devise de calcul des performances passées est l'euro.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire du FIA : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération est disponible sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29 août 2022.